

Au Témiscouata, les 19 municipalités sont regroupées au sein de la RIDT pour l'ensemble des services requis par la réglementation.

Saviez-vous que la taxe de service facturée par votre municipalité rend accessible tous nos services aux citoyens et entreprises ?

NOS SERVICES DE PROXIMITÉ

Écocentres
Dépôts municipaux
Points d'apport volontaire
Mini-collecte
Information et sensibilisation
Accompagnement d'entreprise
ou d'institution



Comme ailleurs au Québec, les coûts de collecte et de traitement des déchets ne cessent d'augmenter.

Des gestes simples permettent de limiter ces augmentations comme faire le bon tri et déposer les matériaux aux bons endroits pour qu'ils soient recyclés ou valorisés.

Chaque geste compte ...
C'est bon pour l'environnement et pour votre portefeuille !

PARTICIPEZ ACTIVEMENT EN TRIANT ADÉQUATEMENT

Matières recyclables
Matières organiques
Résidus verts et branches
Résidus de construction ou de démolition
Meubles, électroménagers et accessoires
Matériel électronique et informatique
Résidus domestiques dangereux
Tubulures d'érablière et
plastiques agricoles

Plus de détails, consultez le verso ou le site ridt.ca

PARTICIPEZ ACTIVEMENT EN TRIANTE ADÉQUATEMENT



À LA MAISON

Au Témiscouata,
composter ça compte!

- Triez vos matières recyclables grâce au bac bleu.
- Réutilisez vos choses au maximum.
- Évitez le gaspillage alimentaire.
- Nourrissez vos animaux avec les restes de table.
- Utilisez votre composteur pour les matières végétales.
- Laissez le gazon coupé sur votre terrain. (herbicyclage)
- Déchiquez vos feuilles au sol ou faites-en du paillis. (feuillicyclage)

Choisissez ce que
vous voulez faire !

PRÈS DE CHEZ VOUS

- Apportez tous vos résidus alimentaires à un point d'apport volontaire.
- Déposez vos résidus verts ou vos produits dangereux à votre dépôt municipal ou à un écocentre.
- Apportez piles, cartouches d'encre, attaches à pain et goupilles en aluminium, ... dans une boîte de Mini-Collecte.
- Utilisez un des 4 écocentres pour toutes vos matières.
- Inscrivez-vous à la collecte des encombrants. (obligatoire entre le 1er et le 28 mai 2023 au ridt.ca)

À Dégelis

- écocentre au 297, route 295
- points d'apport volontaire à l'écocentre à l'aréna en arrière de la bibliothèque au débarcadère municipal dans le stationnement de la station-service Crevier dans le stationnement sur l'avenue Caron sur le côté du Centre culturel Georges Deschênes

Une question en lien avec :

- les écocentres
- la collecte des bacs roulants ou des conteneurs
- la vidange d'installation septique
- des pièces de rechange pour bac ou composteur

À Auclair

- dépôt municipal au garage municipal au 192, route 295
- points d'apport volontaire près de la citerne incendie (19, Vieux-Moulin) au camping municipal (été) sur le chemin de l'Héritage (hiver)

À Biencourt

- dépôt municipal au terrain du 57, chemin de la Rivière-Horton (passer prendre la clef au bureau municipal avant)
- point d'apport volontaire à l'édifice municipal (2, rue St-Marc) au camping municipal (été) au centre de ski Mont Biencourt (hiver)

À Lac-des-Aigles

- dépôt municipal et point d'apport volontaire près de la caserne incendie au 15, rue Bélanger

À Lejeune

- dépôt municipal et point d'apport volontaire près du garage municipal sur la rue St-Laurent

À Packington

- dépôt municipal au garage municipal au 49, rue Principale
- points d'apport volontaire au garage municipal au coin de la route du Lac-Jerry et du 6ème rang

À Pohénégamook

- écocentre au 480, rue du Parc Industriel
- points d'apport volontaire à l'écocentre au centre communautaire Lionel Charest près de la salle Léon Desjardins, en face l'école dans le stationnement du presbytère St-Éleuthère

À Rivière-Bleue

- dépôt municipal près du jardin communautaire au 49, rue du Loisirs
- points d'apport volontaire au complexe sportif près de l'ancienne patinoire (secteur Pied du Lac)

À St-Athanase

- dépôt municipal au garage municipal au 1156, route de Picard
- point d'apport volontaire dans le stationnement de l'école au 6109, chemin de l'Église

À St-Elzéar-de-Témiscouata

- dépôt municipal et point d'apport volontaire au terrain municipal sur la rue Morin

À St-Eusèbe

- dépôt municipal près de l'entrepôt à sel au 295, route Principale
- point d'apport volontaire au garage en face du cimetière au 135, route des Beaux-Lieux

À St-Honoré-de-Témiscouata

- dépôt municipal au garage municipal au 180, rue Principale
- point d'apport volontaire dans le stationnement du bureau municipal au 99, rue Principale

À St-Jean-de-la-Lande

- dépôt municipal et point d'apport volontaire en arrière du Centre des Loisirs au 824, rue Principale

À St-Juste-du-Lac

- dépôt municipal au garage municipal au 42, chemin Principal
- points d'apport volontaire au garage municipal au camping municipal dans le stationnement du Casse-croûte Resto-Lots

À St-Louis-du-Ha! Ha!

- dépôt municipal au garage municipal au 174, rue Raymond
- points d'apport volontaire au garage municipal au bureau municipal

À St-Marc-du-Lac-Long

- dépôt municipal sur le terrain en arrière du bureau municipal
- point d'apport volontaire près des jardins communautaires sur la rue de l'Église

À St-Michel-de-Squatec

- écocentre au 90, route 295 nord
- points d'apport volontaire à l'écocentre au camping municipal à l'édifice municipal dans le stationnement du Dépanneur Squatec

À St-Pierre-de-Lamy

- dépôt municipal au garage municipal au 137, rue du Moulin
- point d'apport volontaire près de la caserne incendie au 218, chemin Principal

À Témiscouata-sur-le-Lac

- écocentre au 53, route 232 est
- dépôt municipal au fond de la rue des Innovateurs
- 15 points d'apport volontaire dont
 - écocentre
 - centre communautaire PGR
 - 2 casernes incendie
 - parc Clair Soleil
 - stationnement en face la station-service Michaud
 - stationnement en arrière de l'Auberge de la Gare
 - stationnement en face X-fit Témis
 - usine traitement d'eau potable
 - aréna
 - marina NDL
 - rue Viel



Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano)

854-7318 | 53, route 232 Est

Squatec

855-5484 | 90, route 295 Nord

Pohénégamook

893-2571 | 480, rue du Parc industriel

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|-------|---------------------------|----------|-------------|---------------------------|---------------------------|
| PÉRIODE HIVERNALE 28 novembre 2022 au 16 avril 2023 | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé | 8 h à 12 h 13 h à 16 h |
| PÉRIODE ESTIVALE 17 avril 2023 au 26 novembre 2023 | Fermé | 8 h à 12 h 13 h à 16 h | Fermé | 13 h à 16 h | 8 h à 12 h 13 h à 16 h | 8 h à 12 h 13 h à 16 h |

Dégelis et lieu d'enfouissement technique

853-2172 | 297, route 295

| | | | | | |
|---|-------------|---------------------------|--|--|------------|
| PÉRIODE HIVERNALE 28 novembre 2022 au 16 avril 2023 | 13 h à 16 h | 8 h à 12 h et 13 h à 16 h | | | Fermé |
| PÉRIODE ESTIVALE 17 avril 2023 au 26 novembre 2023 | 13 h à 16 h | 8 h à 12 h et 13 h à 16 h | | | 8 h à 12 h |